

## **Classement des Boucles de Seine en danger**

---

Depuis quelques mois, nous assistons à des attaques de plus en plus vives, tant d'acteurs économiques que politiques, du projet de classement des Boucles de Seine. Sorties dans la presse, publications spécifiques et déclarations se multiplient. Les arguments développés contre le classement sont pour le moins infondés, pour ne pas dire mensongers. Nous avons développé dans un communiqué de presse, publié le 30 juin dernier, une contre-argumentation.

**Mais aujourd'hui, au vu de l'ampleur que prennent ces attaques, c'est au respect des engagements pris que nous en appelons.** Nous avons donc saisi le Préfet de Région et le Directeur du Grand Port Maritime de Rouen, leur rappelant que la décision de poursuivre les études relatives au projet d'amélioration des accès maritimes du Port de Rouen est conditionnée au respect des engagements suivants :

*« Dans le cadre du plan de gestion globale de l'estuaire de la Seine, l'ensemble des préoccupations ayant trait à l'économie et à l'environnement doit être abordé de concert, pendant la durée du contrat de projet Etat-Région 2007-2013. Ainsi, l'Etat, les collectivités territoriales et des établissements publics unissent leurs efforts pour mener trois projets afin de valoriser la Seine sur ses aspects économiques, écologiques et paysagers. Ces trois projets [...] sont :*

- *l'amélioration des accès maritimes du port de Rouen,*
- *la restauration des berges de la Seine et de ses annexes hydrauliques,*
- *le classement des boucles de la Seine au titre des sites. »*

(Extrait du programme « Rouen Port Maritime » mis en place par les Pouvoirs Publics et la Région Haute-Normandie, auquel se réfère la délibération du Conseil d'Administration du Port Autonome de Rouen, en date du 25 mars 2008)

C'est sur la base de ces trois conditions que nous avons accepté – à l'instar des associations environnementales - que le projet ne fasse pas l'objet d'un débat public. Le groupe des élus Verts à la Région demande donc une position claire de MM. Caron et Deiss quant à ce dossier. A défaut, le groupe saisira la commission nationale de débat public pour demander qu'un débat public soit organisé.

Véronique Bérégovoy  
Présidente du groupe des élu-e-s Verts  
au conseil régional